

OPAC DE QUIMPER-CORNOUAILLE

DISPOSITIONS A COMPTER DU 02 JUIN 2020

#2

Depuis le 11 mai dernier, notre Office a mis en place un plan de reprise d'activité progressif afin d'assurer la sécurité de tous, tout en redémarrant un certain nombre d'activités.

A compter du 02 juin, notre plan de reprise d'activité évolue. La nouvelle organisation mise en place est valable jusqu'au 5 juillet prochain.

Nos équipes restent à votre disposition par téléphone au **02 98 55 60 00** ou par email **opac@opac-cornouaille.fr** pour vos questions ou fixer un rendez-vous.



Accueil du public

Nos équipes vous accueillent du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h **uniquement sur rendez-vous.**

Nos capacités d'accueil du public sur rendez-vous ont été élargies afin de pouvoir répondre à l'ensemble des demandes.

Un seul numéro pour joindre nos équipes :

02 98 55 60 00

opac@opac-cornouaille.fr



INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Eviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

J'ai rendez-vous à l'Opac, comment ça se passe ?

Vous avez pris contact avec l'Office et votre situation nécessite un rendez-vous. Vous serez informé du jour et de l'heure de la rencontre par un conseiller. **A votre arrivée, votre contact viendra vous accueillir à l'extérieur, puis il vous accompagnera jusqu'à un bureau dédié.** Cet espace a été équipé pour vous accueillir en toute sécurité. Afin que cette rencontre se passe dans les meilleures conditions possibles, merci de respecter ces consignes :

- **Je me désinfecte les mains** avec une solution hydro alcoolique mis à ma disposition, à mon arrivée et à mon départ,
- **J'apporte un masque et je le porte dès mon arrivée**
- **J'apporte mon propre stylo**
- **J'applique les gestes barrières** (distance d' 1 mètre avec mon interlocuteur..)
- **Je viens seul** dans la mesure du possible

Je suis locataire de l'Opac

Interventions techniques

Les interventions techniques dans les logements et parties communes fonctionnent désormais de manière habituelle. Nous nous efforçons de rattraper au plus vite le retard pris sur les interventions non urgentes pendant le confinement.

Pour tout renseignement ou besoin, merci de contacter votre surveillant de secteur ou l'accueil technique de l'Office au **02 98 55 64 00**.

Le service d'astreinte pour les urgences est opérationnel le soir et week-end au **02 98 55 60 00**.

Entretien et nettoyage des parties communes

Les équipes de proximité et notre prestataire de service assurent désormais l'entretien et le nettoyage des parties communes selon la fréquence habituelle. Pour votre sécurité et celle des collaborateurs, tous les agents qui interviennent dans les immeubles sont équipés de masques.

Etat des lieux de sortie

Les états des lieux se font en l'absence des locataires sortants pour assurer la sécurité de tous. Nos conseillers états des lieux prendront contact avec vous pour vous expliquer les modalités pratiques et échanger avec vous tout au long du processus de sortie.

Je suis demandeur de logement

Ma demande de logement social

Pour accéder à un logement social, vous pouvez faire votre demande en ligne sur le site : www.demandelogement29.fr. Pour toute question concernant votre demande ou votre dossier, merci de joindre l'accueil de l'Office au **02 98 55 60 00**.

Attributions des logements

L'Opac a repris depuis le 12 mai dernier les attributions de logements. La commission d'attribution se réunit chaque semaine. Les dossiers en attente au moment de la mise en place du confinement sont traités prioritairement et les propositions se feront au fur et à mesure de la disponibilité des logements.

Je suis partenaire de l'Opac

Que ce soit sur site ou en télétravail, les équipes de l'Office sont mobilisées et joignables aux coordonnées habituelles. L'accès au siège est accessible uniquement sur rendez-vous. Nous privilégions au maximum les conférences téléphoniques ou visio-conférences. En cas de rendez-vous fixé au siège de l'Office, vous serez informés des modalités d'accueil et des consignes sanitaires par votre contact habituel.

Paiement des loyers

L'accueil paiement de l'Office est accessible **uniquement sur rendez-vous**. Pour les locataires qui ne sont pas en prélèvement automatique, nous vous invitons à payer directement votre loyer en ligne sur notre site internet www.opac-cornouaille.fr (espace paiement en ligne).

En l'absence d'un accès internet, vous pouvez nous envoyer un chèque ou contacter votre banque pour mettre en place un virement unique.

Le dépôt d'espèces sans rendu de monnaie est possible en utilisant des enveloppes « bordereau de dépôts d'espèces » disponibles à l'extérieur de l'office (au niveau de l'accueil paiement).

Le paiement par carte bancaire ou en espèces avec rendu de monnaie est désormais possible sur rendez-vous uniquement.

En cas de difficultés, nos conseillers sociaux sont à votre disposition pour échanger et trouver des solutions : paiement échelonné, aides au logement...

Si vous avez des questions ou rencontrez des difficultés de paiement, nos équipes sont joignables par téléphone au **02 98 65 83 58** ou par mail à l'adresse paiement@opac-cornouaille.fr.

Je suis accédant à la propriété

Le 16 mars dernier, nos entreprises partenaires ont été contraintes de suspendre l'ensemble des chantiers. Ceux-ci ont repris progressivement depuis le début du mois de mai dans le respect des dispositifs de sécurité préconisés.

À date, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer précisément les délais de livraison. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que possible de l'évolution du calendrier.

Notre équipe commerciale reste à votre disposition pour toute question concernant nos biens à la vente (ventes HLM, accession sociale à la propriété ou terrains libres de constructeur...).

Contact : **02 98 55 70 00** - accession@boaccession.fr